

Réunion publique du Conseil consultatif de quartier «Courcelles-Wagram»

Le 6 octobre 2015

Thèmes :

L'évolution du commerce à Paris et dans le 17^{ème}
Et
L'aménagement de la rue Poncelet

A la tribune :

Catherine DUMAS, Conseillère de Paris, ancienne sénatrice et déléguée du Maire pour le Conseil Consultatif de Quartier Courcelles-Wagram

Jean-Louis VINCENT, Adjoint au Maire chargé du Commerce et de l'Artisanat

Cécile FRATTAROLI, Conseillère d'arrondissement déléguée aux Affaires Scolaires

Jean-Louis VINCENT, Conseiller d'arrondissement délégué à la Solidarité, au Lien social et intergénérationnel

Gérald BARBIER, Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie départementale de Paris, en charge du commerce

François ARMAGNAC, Responsable des 8^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème} arrondissements en charge de la sécurité des commerces - Chambre de Commerce et d'Industrie départementale de Paris

Pierre COLALONGO, Chef de la subdivision projets - Direction de la Voirie et des Déplacements

Catherine DUMAS souhaite la bienvenue à Monsieur Philippe GUERRE, nouvel adjoint au Maire du 17^{ème} chargé du Commerce et de l'Artisanat et remercie les intervenants et les personnes présentes à cette réunion.

Catherine DUMAS annonce une très bonne nouvelle. La création d'une zone touristique internationale dénommée « Maillot-Ternes ». Les commerces de détail pourront déroger au repos dominical des salariés dans les conditions définies par le code du travail. Voir les rues concernées dans cet arrêté : [Arrêté zone touristique internationale "Maillot-Ternes"](#)

Présentation du commerce à Paris et dans le 17^{ème} par Gérald BARBIER et François ARMAGNAC

Etat des lieux en 2014

- 65 000 commerces et services commerciaux à Paris

Le 17^{ème} arrondissement - Superficie : 566 hectares (8^{ème} rang parisien) - Population : près de 170 000 habitants

- 4 589 commerces et services commerciaux
- 534 locaux vacants
- 27 commerces pour 1 000 habitants (la moyenne parisienne étant de 28 commerces)

- Taux de vacances : 10,4 % pour le 17^{ème} arrondissement (11 % pour Paris)

Comparatif 17^{ème} arrondissement/Paris

- Les principales différences observées entre le 17^{ème} et la Capitale
 - Le 17^{ème} arrondissement **compte proportionnellement moins** de boutiques d'équipement de la personne, de commerces culture loisirs et de cafés hôtels restaurants.
 - Cependant, cet arrondissement **possède proportionnellement plus** de commerces de santé et de beauté (forte augmentation du nombre d'opticiens, stagnation des pharmacies), de commerces alimentaires (épiceries, boulangeries et pâtisseries) et d'agences (immobilières principalement).

Mutations commerciales entre 2011 et 2014

- 68 % des commerces n'ont pas changé (moyenne pour Paris de 69 %)
- 18 % de changement d'enseigne ou d'activité (moyenne pour Paris de 17 %)
- 4 % de locaux vacants ont rouvert alors que 3,5 % des locaux sont devenus vacants

Evolution du commerce dans le 17^{ème} arrondissement

- Alors que les librairies (-10 %) et les pharmacies-parapharmacies (-2,5 %) ont diminué dans la Capitale, elles se maintiennent dans le 17^{ème} arrondissement.
- La restauration rapide et la restauration traditionnelle ont augmenté de 23 établissements chacune, dans cet arrondissement.
- Le 17^{ème} arrondissement a connu une forte augmentation au niveau des commerces de boissons (+12 commerces), les galeries d'art (+7 établissements) et les opticiens (+13 commerces)
- Le 17^{ème} arrondissement a connu une forte diminution au niveau des commerces de l'habillement notamment les vêtements enfants (-13 commerces), le prêt-à-porter féminin (-5 établissements) et le prêt-à-porter masculin (-3 commerces).
- Les diminutions des boulangeries-pâtisseries et des magasins de jeux et jouets sont dans la moyenne parisienne (respectivement -1 % et -10 %).

Evolution du commerce dans Paris

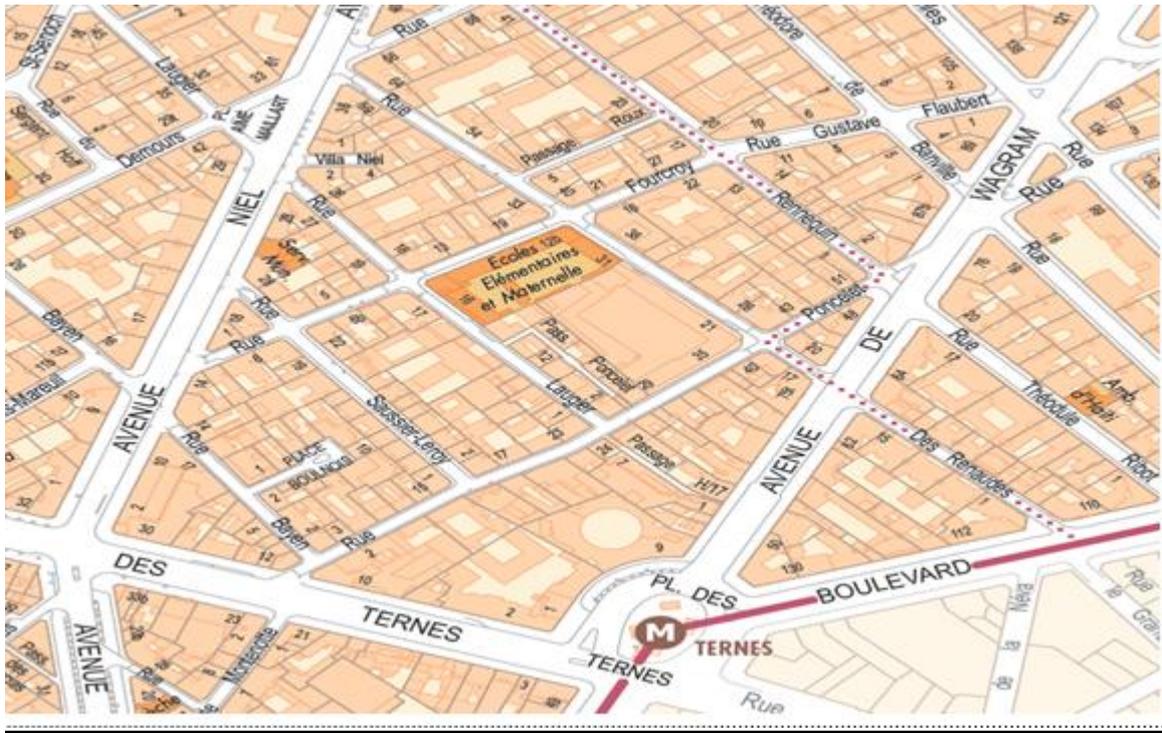
- Alors que les poissonneries se maintiennent dans la Capitale, elles ont légèrement diminuées dans le 17^{ème} arrondissement (-1 %).
- La restauration rapide (+264 commerces) et la restauration traditionnelle (+254 établissements) ont proportionnellement moins augmenté que pour l'arrondissement.
- Paris a connu une forte augmentation au niveau des commerces de boissons (+73 commerces), les galeries d'art (+51 établissements) et les opticiens (+138 commerces). Ces augmentations sont moins importantes que pour le 17^{ème} arrondissement.
- La Capitale a connu une forte diminution au niveau des agences de voyages (-107 commerces), les librairies (-83 établissements) et les magasins de jeux et jouets (-25 commerces).
- Dans l'ensemble, les commerces alimentaires se maintiennent, voire augmente, sauf quelques exceptions -16 boulangeries et -30 boucheries charcuteries.

Présentation du PROJET de l'aménagement de la rue Poncelet par Pierre COLALONGO

Le projet d'élargissement du trottoir du 12 au 24 rue Poncelet, proposé par les membres du Conseil Consultatif de Quartier et des riverains sur la plateforme « Madame la Maire, j'ai une idée », du budget participatif 2016, a été retenu pour une enveloppe de 87 000 €. Ce projet consiste à élargir le trottoir en déplaçant les emplacements réservés aux motos afin de faciliter les déplacements piétons.

Madame KUSTER a demandé deux études de voirie sur la rue Poncelet à la Direction de la Voirie et des Déplacements.

La rue Poncelet débute au 10 avenue des Ternes et se termine au 1 rue Rennequin.



Éléments de diagnostic

La rue est très commerçante (le marché Poncelet est installé sur le Rameau « Ternes/Saussier-Leroy » - tronçon traité en aire piétonne)

Les trottoirs du rameau situé entre la rue Saussier-Leroy et la rue Laugier sont très étroits (de 1,25m à 1,50m), non conforme aux normes PMR (personne à mobilité réduite), et inconfortable pour les piétons.

Le rameau a une longueur de 60m, avec du stationnement payant du côté impair (10 places) et du stationnement motos longitudinal du côté pair (25 places).

Objectifs - programme

Résoudre les difficultés de cheminement des piétons dans la rue Poncelet entre la rue Saussier-Leroy et la rue Laugier.

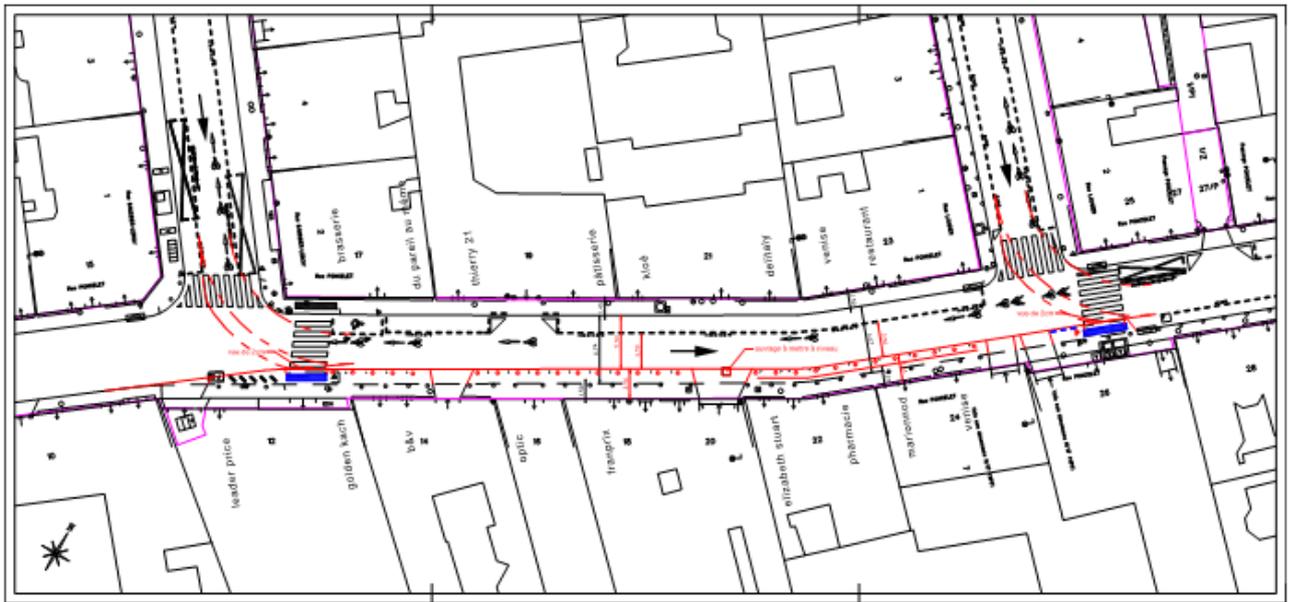
Afin d'atteindre cet objectif, deux solutions s'offrent à nous :

1. L'élargissement du trottoir du côté pair
2. L'élargissement des deux trottoirs.

1. Élargissement du trottoir côté pair

Il est proposé de :

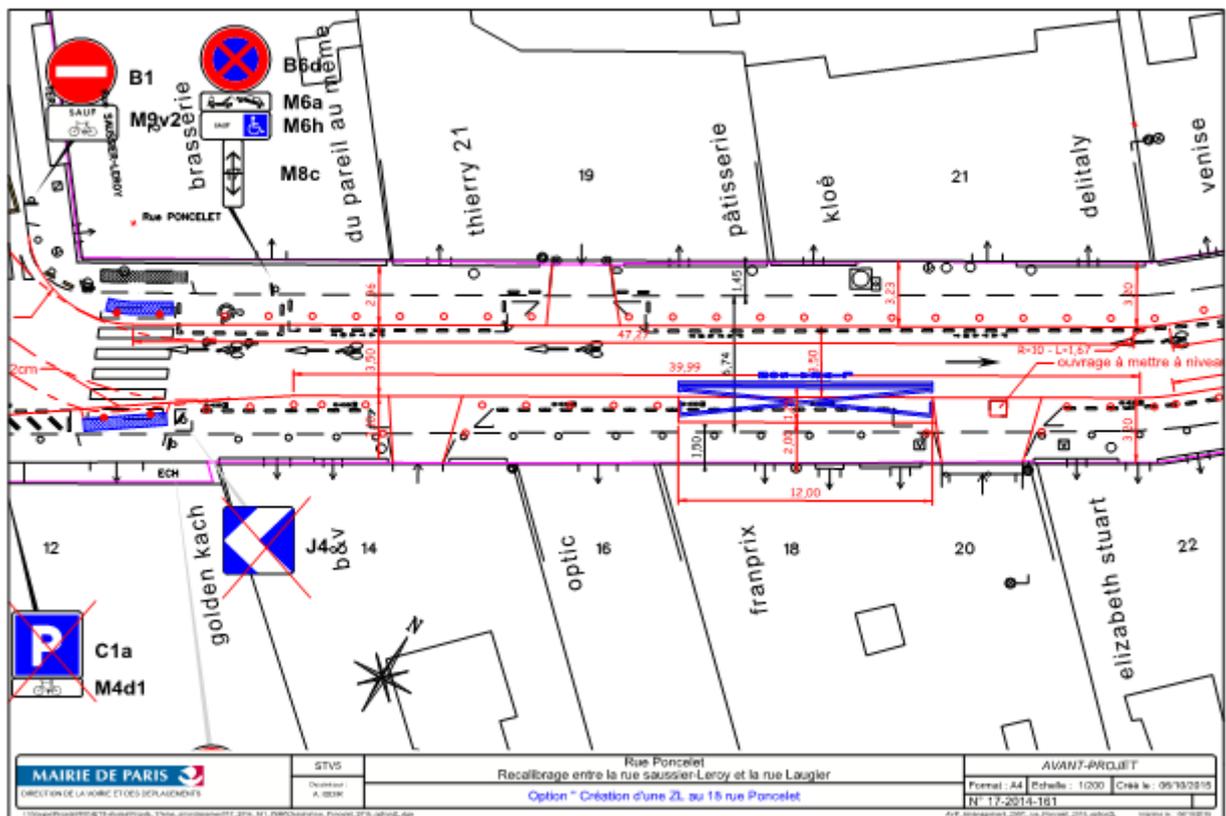
- Elargir le trottoir du côté pair de 1,40m à **1,96m** afin de le rendre plus confortable et sécurisant pour les piétons ;
- Supprimer le stationnement motos longitudinal ;
- Garder le stationnement du côté impair ;
- Refaire le tapis et garder une chaussée circulaire de 3,50m ;
- Garder les potelets afin d'éviter le stationnement illicite.



2. Elargissement des deux trottoirs

Il est proposé de :

- Elargir les deux trottoirs de 1,40m à **3,25m** afin de les rendre plus confortables et sécurisants pour tous les piétons ;
- Supprimer le stationnement motos longitudinal du côté pair ainsi que le stationnement payant du côté impair ;
- Refaire le tapis et garder une chaussée circulable de 3,50m ;
- Installer des potelets des deux côtés de la rue afin d'éviter le stationnement illicite sur le trottoir ;
- **En option**, il pourrait être installé, devant le Franprix, une zone de livraison sanctuarisée en demi « Lincoln » tout en gardant un cheminement PMR de 2,00 sur trottoir. (rétrécissement ponctuel de la chaussée à 2,75m lors des livraisons).



Eléments financiers

Type de budget : **Budget Participatif 2016**

Version : élargissement du côté pair :

Les Coûts Toutes Dépenses Confondues (TDC) en Valeur Finale Estimée (VFE) : 137 000 €

- infrastructure : 87 000 €
- surcoût amiante : 50 000 €

Délais de travaux 6 semaines

Version : élargissement des deux côtés :

Coûts TDC VFE : 177 000 €

- infrastructure : 127 000 €
- surcoût amiante : 50 000 €

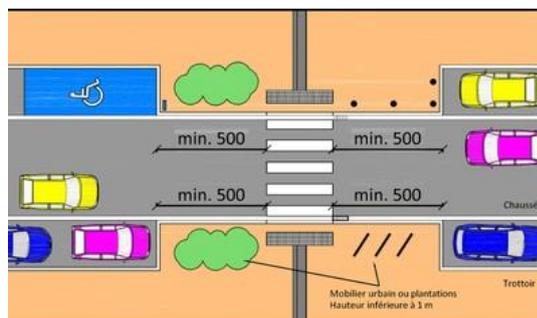
Délais de travaux 8 semaines

Calendrier

Vote du projet au Budget Participatif :	27 septembre 2015
Réunion de présentation et de concertation :	6 octobre 2015
Etude du projet définitif :	6 mois
Début des travaux :	juillet 2016
Fin des travaux :	août 2016
Livraison :	septembre 2016

Pour répondre aux questions des habitants, Catherine DUMAS et les intervenants ont apporté les précisions suivantes :

- Concernant l'aménagement futur de la rue Poncelet, la décision sera prise par Madame le Maire après avoir consulté les riverains, commerçants et associations, l'objectif étant d'améliorer la qualité de vie de chacun et de satisfaire le plus grand nombre.
- L'avancée de trottoir, également appelée "**oreille**", est certainement la solution la plus efficace en termes de **sécurité piétonne** ! L'élargissement du trottoir au droit d'un passage pour piétons répond d'une part, au principe fondamental, en garantissant la **visibilité réciproque** entre l'automobiliste et le piéton, et de l'autre, elle sécurise ce dernier **en écourtant la longueur de la traversée** et donc du temps passé sur la voie de circulation motorisée.



- Il y a deux types de zones de livraison. Deux marquages différents permettent de les identifier :

1. Les zones de livraison dites « sanctuarisées » : la réglementation ne varie pas sur les zones de livraison sanctuarisées. L'arrêt y est autorisé pour effectuer des livraisons. Le marquage de ces emplacements réservés de manière permanente aux opérations de livraison est réalisé par l'instauration d'une ligne continue jaune doublée.



2. Les zones de livraison dites « partagées » : sur ces zones, l'arrêt est autorisé à la livraison de marchandises du lundi au samedi de 7h00 à 20h00. En revanche, les usagers sont autorisés à y stationner leur véhicule la nuit de 20h00 à 7h00, ainsi que les dimanches et les jours fériés. Ces emplacements réservés de manière périodique sont identifiés par un marquage de lignes discontinues de couleur jaune.



- A Paris, les places de livraison sont environ tous les 100 mètres.
- Catherine DUMAS va une nouvelle fois faire remonter aux services compétents (Préfecture de Police, services de la Propreté, de la voirie...) tous les problèmes de dégradation de l'ordre et de la tranquillité publics, de propreté, d'incivilité, terrasses, vente à la sauvette... rue Poncelet afin qu'ils organisent plus fréquemment des contrôles et actions.
Catherine DUMAS vous invitera très prochainement à une visite de terrain rue Poncelet.

Catherine DUMAS conclut la réunion par des remerciements à l'attention des intervenants et des habitants.